



Commune de MONTLUEL



Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CONTEXTE ECONOMIQUE	
I. - Prévisions internationales et zone euro	4
II. - Prévisions nationales	5
III. - Projet Loi Finances 2020	7
IV. - A Montluel	9
GRANDES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE	
I. - La section de fonctionnement	
A. - Dépenses	9
B. - Recettes	10
II. - La section d'investissement	
A. - Recettes	11
B. - Dépenses	12
III. - L'endettement de la commune	13

INTRODUCTION

Depuis la Loi du 6 février 1992, les communes de plus de 3500 habitants doivent obligatoirement organiser un débat dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif en application de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire permet d'informer et d'être une base de discussion pour les élus sur la situation économique de la commune et sur les orientations budgétaires envisagées.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ne revêt pas de caractère décisionnel mais fait l'objet d'une délibération prenant acte de sa tenue.

La loi N°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE), crée par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités

territoriales. Le Maire doit présenter à son organe délibérant un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport doit également être transmis au Président de l'EPCI dont la commune est membre. Depuis 2016, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget et au compte administratif. Les documents doivent, dans un délai de 15 jours suivant la tenue du DOB, être mis à la disposition du public à la mairie, et le public doit être avisé de cette mise à disposition (site internet, publication...).

Ensuite, ces documents de présentation doivent également être mis en ligne sur le site internet de la collectivité après l'adoption par l'organe délibérant.

CONTEXTE ECONOMIQUE

I. - Prévisions internationales & Zone Euro

La croissance mondiale : Les perspectives de croissance sont de plus en plus négatives, les craintes de récession industrielle se renforcent. Alors que volent en éclats les vieux cadres de négociations multilatérales, les tensions protectionnistes des grandes économies s'installent et ralentissent les échanges commerciaux. Elles sont considérées comme le principal risque à la croissance, suivi par des tensions sur les marchés financiers. La croissance de la Chine ralentit mais pas seulement à cause de la guerre économique avec les Etats-Unis, elle arrive à un tournant de son ascension, et après avoir été le principal atelier du monde elle veut arriver à être le principal « cerveau du monde ». Si elle réussit sa mutation, la zone euro devra prendre toutes les mesures pour protéger ses données. Les grands pays émergents subissent le ralentissement de la Chine, mais la situation la plus critique est celle de l'Argentine en plein tumulte économique et financier qui devrait connaître une situation aggravée en entrant en récession. Face à ces déséquilibres mondiaux, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement) appelle les Etats à mettre fin à l'envolée des droits de douane qui faussent les échanges, et à rétablir des règles prévisibles pour les entreprises, elle recommande aussi aux gouvernements de « limiter la dépendance à l'égard d'une politique monétaire sollicitée à l'excès », à un moment où les banques centrales américaines et européennes renforcent leur soutien à l'économie.

Croissance du PIB en volume



Prévisions économiques pour l'UE



Zone Euro : Bruxelles revoit à la baisse sa croissance pour 2020, prévue à 1,5% du PIB elle est revue pour 1,4% et pour 2019 1,2%.

Le ralentissement des échanges internationaux suite à la guerre économique Etats-Unis / Chine font que les perspectives s'assombrissent.

L'Allemagne décroche, principalement dû à un recul de ses exportations.

L'Italie évite la récession de peu mais sa dette représente un risque majeur pour la cohésion de la zone Euro.

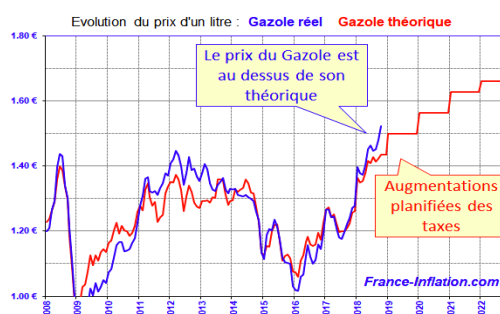
Après un épisode de récession de 4 ans, l'Espagne a retrouvé le chemin de la croissance.

Quant à la France, les 17 milliards obtenus par les gilets jaunes soutiennent le pouvoir d'achat des ménages.

II - Prévisions nationales

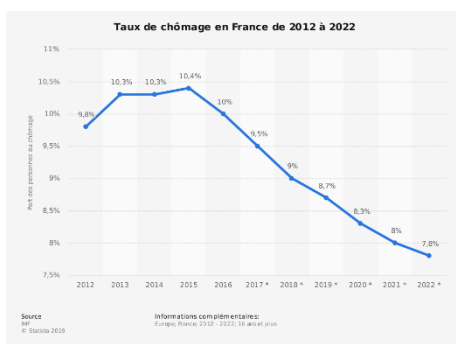
Croissance : Invoquant un contexte économique international défavorable et des dépenses annoncées en réponse au mouvement des gilets jaunes, le ministre de l'Economie et des finances a abaissé sa prévision de croissance économique pour 2020. Ce scénario prévoit une croissance ramenée à 1,3 % en 2020, contre 1,4 % initialement prévue. Le ralentissement économique qui touche déjà l'économie mondiale et européenne, aggravé par les tensions commerciales, va donc atteindre la France, après une croissance économique qui devrait déjà freiner à 1,4 % cette année, selon le gouvernement. La croissance économique de la France est légèrement revue à la baisse avec une hausse limitée à 1,3% au lieu de 1,4% prévue. Ce qui rend l'équation budgétaire plus complexe pour le gouvernement qui doit d'une part financer l'ensemble des nouvelles réformes et d'autre part essayer de trouver des économies pour les financer.

Taux d'intérêts : Les taux d'intérêts négatifs rebattent les cartes de la politique budgétaire. Cette année encore, les taux d'intérêts auxquels l'État emprunte resteront bien en deçà des prévisions du ministère des Finances. La différence entre les niveaux de taux et les prévisions initiales devrait lui permettre d'engranger 3 milliards d'économies sur la charge de la dette en 2019, puis 5 milliards en 2020, soit juste le montant des baisses d'impôts.



Inflation : L'inflation se replierait pour s'établir à 1,3 % en moyenne annuelle en 2019, en lien notamment avec des prix de l'énergie moins dynamiques. L'inflation continuerait ensuite à fluctuer autour de 1,4 % en 2020, essentiellement portée par la dynamique des prix hors énergie et alimentation, alors que la contribution des prix de l'énergie serait pratiquement nulle.

Chômage : La France redevient plus compétitive pour les investisseurs. Elle serait liée aux créations nettes d'emplois (différence entre les emplois créés et détruits). Pourquoi un tel optimisme ? Les économistes ont en réalité été surpris par le nombre d'emplois créés depuis janvier 2019. « Visiblement, la transformation du CICE (crédit d'impôt créé par François Hollande) en baisse de cotisations a envoyé un signal fort aux chefs d'entreprises. Le taux de chômage est attendu à 8,3% fin 2020 et à 8,6% fin 2019 selon le gouvernement.



Déficit public : attendu à 3,1% à fin 2019

La dette : La dette devrait reculer légèrement à 98,7 % du PIB (soit -0,2 %) après un bond à 98,9 % cette année. La dépense publique va croître en 2020.

III. - Projet Loi finances 2020

Introduction : Concernant les dotations mises en place pour compenser la suppression de ressources locales antérieures, le PLF 2020 prévoit une nouvelle réduction des ressources de 120 millions euros (effort de 38 millions euros pour les communes, 10 millions euros pour les départements, 72 millions euros pour les régions). A cela s'ajoute la non indexation de ces dotations sur l'inflation (1,2 % par an) ainsi que la non prise en compte de l'augmentation de la population (de 0,3% par an), soit une perte sèche de 600 millions d'euros par an.

La suppression totale de la TH aura un impact sur les dotations, qui seront figées années après années sans revalorisation.

Glossaire

DGF - La dotation globale de fonctionnement du bloc communal et des départements devrait être stabilisée à 27 milliards d'euros. Cette dotation est une variable d'ajustement.

DSU et DSR : Les dotations de péréquation devraient évoluer dans les mêmes proportions que l'an dernier : (Dotation Solidarité Urbaine & Dotation Solidarité Rurale) + 90 millions d'euros.

DETR, DSIL, DPV - S'agissant des dotations de soutien à l'investissement local, elles seront maintenues à leur niveau de 2019 (en autorisations d'engagement) : 1 046 millions d'euros pour la DETR (dotation équipement territoires ruraux), 570 millions d'euros pour la DSIL (dotation soutien investissement local), la DPV (Dotation politique ville) est également stabilisée à 150 millions d'euros.

DCRTP – Le PLF2020 réduit de 45 millions d'euros cette dotation aux collectivités.

FPIC - La péréquation progresse aussi (180 M€ pour les communes et 10 M€ pour les départements). Le PLF 2020 amorce l'alignement des montants de péréquation allouée aux communes de la métropole aux départements d'Outre-mer.

TAXE D'HABITATION : S'agissant de la réforme de la fiscalité locale, la suppression de la taxe d'habitation sera "nationalisée" entre 2021 et 2022.

Le PLF 2020 dans la partie qui concerne les collectivités locales est construit sur 3 priorités :

La première priorité concerne la "relation de confiance que l'Etat souhaite tisser", fondée sur une "meilleure association des collectivités" à l'effort de maîtrise des dépenses publiques en contrepartie de la stabilisation de leurs dotations.

Confiance !... L'Etat depuis plus de six ans demande aux collectivités territoriales un effort ! Les collectivités ont toujours été dans l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre, malgré les ponctions, malgré les dotations figées, malgré pour 2022 la suppression totale de la taxe d'habitation.

Deuxième priorité, le principe de stabilité des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales

Stabilité !...

- Sur la DCRTP: si les EPCI sont préservés, la baisse se poursuit pour les communes, en contradiction avec le principe de pérennité de cette garantie qui avait été retenue lors de la réforme de la taxe professionnelle. Il s'agit de plus, d'une ponction qui pénalise les communes ayant le plus perdu lors de cette réforme ;
- La nouvelle baisse des variables d'ajustement de 120 M€ (dont 38 M€ pour le bloc communal) poursuit l'érosion des transferts utilisés comme variables et s'ajoute aux autres contraintes pesant sur les concours de l'Etat ;
- S'il a été mis fin à la baisse sans précédent de la DGF, la stabilisation de la DGF correspond en réalité à un gel de ressources et à une perte de pouvoir d'achat pour le bloc communal ;
- Si les montants de DETR et de DSIL sont maintenus, il est regrettable que soit appliquée une réserve de précaution sur les dotations de soutien à l'investissement (3% sur le PLF 2020 soit 48,5 M€) alors que des projets éligibles restent sans financement.

Troisième priorité, un "budget de responsabilité" : 120 millions d'euros (minoration de 38 millions d'euros pour le bloc communal, dont 10 millions d'euros au titre de la DCRTP) seront gagés au titre de mesures nouvelles qui représentent un coût total de 222 millions d'euros.

Responsabilité !... 2020 les collectivités locales devront une nouvelle fois participer à la réduction du déficit de l'Etat, malgré que celles-ci ne soient pas en déficit, leur enlever des ressources réduit considérablement leur capacité d'investissement.

IV. - A MONTLUEL

*La majorité municipale a instauré dès son arrivée un code budgétaire vertueux et ambitieux pour pouvoir maintenir une très grande qualité de service public. Et pour cela, malgré cinq ans de ponctions, de baisses de nos dotations, d'augmentations de charges et dépenses contraintes, nous avons adapté nos budgets, réduit nos dépenses de fonctionnement afin de ne pas augmenter les impôts.
Nous avons été élus pour être au service des citoyens de Montluel.*

GRANDES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE

I. - La section de fonctionnement

A. DEPENSES

Elles restent inchangées.

011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL

Elles sont stables.

012 – CHARGES DE PERSONNEL

Masse et charge salariale stables.

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

L'enveloppe pour les subventions aux associations est inchangée.

L'enveloppe pour les CCAS est inchangée.

66 - CHARGES FINANCIERES

Notre politique de désendettement se poursuit depuis six ans, les charges baissent.

B. RECETTES

PRODUITS DE LA FISCALITE DIRECTE

L'engagement pour la 6^{ème} année consécutive de ne pas augmenter la fiscalité sera maintenu en 2020 :

- 10,42 % taxe habitation
- 12,50 % foncier bâti
- 43,52 % foncier non bâti

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La Dotation Globale de Fonctionnement se stabilise.

FISCALITE INDIRECTE

Tarification : Inchangée en 2020

II. - La section d'investissement

A. RECETTES

Les ressources d'investissement sont financées par :

- **Les recettes d'équipement** :
 - Autofinancement
 - Des subventions relatives aux futurs projets

- **Les recettes financières** :
 - Taxe d'aménagement évaluée à 80 000€
 - FCTVA évalué à 186 000€
 - Amortissements évalués à 288 000€ (*écritures comptables dites d'ordre, sans flux financier réel*)

B. DEPENSES

- Les dépenses financières :

- Amortissements
- Remboursement du capital des emprunts

- Les dépenses d'équipement :

Pour 2020, les principaux projets mis en œuvre seront :

➤ Priorité n°1 : Ecoles

Moderniser et améliorer les écoles : nous continuerons à donner plus de moyen à l'école de la République.

Exemple d'investissements : Ordinateurs, vidéoprojecteurs, mobiliers, aménagements acoustiques, isolation thermique, remise à neuf de classes...

➤ Priorité n°2 : Voirie

Continuer la réfection des voiries (centre-ville, plateau et Cordieux)

Sécurisation des voiries

Facilitation des intermodalités

➤ Priorité n°3 : Continuer à exécuter le plan pluriannuel « handicap »

➤ Priorité n°4 : Equipements communaux pour une ville encore plus propre

Exemple d'investissement : achat d'une nouvelle balayeuse

➤ Priorité n°5 : Sécurité au quotidien

Protéger tous les Montluistes est une responsabilité du quotidien

Exemple d'investissement : Extension de la vidéo protection, équipement de la police municipale

➤ Priorité n°6 : Des équipements aux services de tous

Exemple d'investissement : Extension du cimetière de Jailleux, aménagement urbain, travaux au centre de loisirs

➤ Priorité n°8 : Avoir la capacité financière pour un grand projet

III. - L'endettement de la commune

Au 1^{er} janvier 2020, la dette s'élève à 5 427 k€ (soit 721€ par habitant) contre 6 460 k€ en début de mandat.

Situation des finances au terme du budget 2019

Les résultats définitifs de l'année 2019 ne sont pas connus précisément à ce jour. Néanmoins, les projections laissent apparaître un résultat prévisible de :

- Section fonctionnement – perspectives au 31/12/2019
 - recettes 7 379 169,45 €
 - dépenses 6 019 136,26 €

Excédent fonctionnement (tendance) : 1 360 033,19 €
Contre en 2013 : 612 592,47 €

- Section investissement – perspectives au 31/12/2019
 - recettes 1 943 033,70 €
 - dépenses 1 595 828,87 €

Excédent investissement (tendance) : 347 204,83 €
Contre en 2013 : - 150 903,36 €